Blendpro - Professional Paint Thinning Solution Technical Grade

Technique

Norme	Révisé le	Urgence
OSHA HCS 2024 · GHS Rev. 7	2026-11-12	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)

1 Identification

Identificateur du produit	Blendpro - Professional Paint Thinning Solution Technical Grade
Qualité	Technique
Fabricant	Alliance Chemical 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574
Téléphone d'urgence	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)
Utilisation recommandée	Produit chimique industriel / de laboratoire. Voir section 7.
Restrictions d'utilisation	Aucune restriction identifiée au-delà des conditions d'utilisation sûre des sections 7 et 8.

2 Identification des dangers



Inflammable



Irritant / nocif



Danger pour la santé

Classification des dangers

Liquides inflammables, catégorie 2

Danger par aspiration, catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3 (effets narcotiques)

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P331 NE PAS faire vomir.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de la mousse résistant aux alcools, du CO2 ou de la poudre chimique sèche pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Classification, mentions de danger (H), conseils de prudence (P) et pictogrammes selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexes A à C), alignés sur le SGH Rév. 7.

3 Composition / informations sur les composants

Composant	N° CAS	Formule	Concentration
Acétone	67-64-1	C_3H_6O	25-40% (w/w)
Acétate d'éthyle	141-78-6	$C_4H_8O_2$	25-40% (w/w)
Toluène	108-88-3	C_7H_8	25-40% (w/w)

Les concentrations sont nominales ; les valeurs spécifiques au lot figurent sur le certificat d'analyse. Les composants ne contribuant pas à la classification sont omis.

4 Premiers secours

Yeux

Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Peau

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Laver avec du savon. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets	L'aspiration dans les poumons, par exemple lors de vomissements, peut provoquer une pneumopathie chimique potentiellement mortelle. Le contact avec les yeux provoque une irritation : rougeur, douleur et larmoiement. L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence, vertiges, maux de tête et nausées.
Prise en charge médicale immédiate et traitement particulier	Danger par aspiration : en cas d'ingestion, ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin. Note au médecin : surveiller l'apparition d'une pneumopathie chimique ; protéger les voies aériennes avant tout geste gastrique.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Mousse résistante à l'alcool, CO2, poudre chimique sèche. De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau plein — risque de disperser et de propager l'incendie.
Dangers particuliers résultant du produit	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent former des mélanges explosifs avec l'air ; elles peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les récipients peuvent éclater sous l'effet de la chaleur.
Équipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Utiliser l'EPI décrit à la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Précautions liées au danger	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant ; mettre à la terre et relier les récipients pendant le nettoyage.
Précautions pour l'environnement	Empêcher les fuites ou déversements d'atteindre les drains, égouts ou cours d'eau.
Confinement et nettoyage	Absorber avec un matériau inerte. Recueillir dans un contenant approprié pour déchets. Éliminer conformément à la réglementation applicable.

7 Manipulation et stockage

Manutention sécuritaire	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Entreposage sécuritaire	Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Maintenir les conteneurs hermétiquement fermés. Mettre les conteneurs à la terre et assurer une liaison équipotentielle lors du transfert du produit.

Précautions de stockage particulières	Conserver les récipients fermés de manière étanche dans une zone pour liquides inflammables, fraîche, sèche et bien ventilée, à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et des matières combustibles. Garder sous clef. Utiliser du matériel antidéflagrant et des outils ne produisant pas d'étincelles ; mettre à la terre et relier les récipients avant le transfert.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Limite	Valeur
OSHA PEL	1000 ppm TWA (CAS 67-64-1); 400 ppm TWA (CAS 141-78-6); 200 ppm TWA / 300 ppm Ceiling (CAS 108-88-3)
NIOSH REL	250 ppm TWA (CAS 67-64-1); 400 ppm TWA (CAS 141-78-6); 100 ppm TWA / 150 ppm STEL (CAS 108-88-3)
IDLH	2500 ppm (CAS 67-64-1); 2000 ppm (CAS 141-78-6); 500 ppm (CAS 108-88-3)

Mesures d'ingénierie	Utiliser une ventilation adéquate. Prévoir des douches oculaires et des douches de sécurité accessibles aux zones d'utilisation.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité chimique ou un écran facial.
Protection de la peau	Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH avec cartouches pour vapeurs organiques. Pour les espaces confinés ou les expositions supérieures à la VLE, utiliser une protection respiratoire à adduction d'air.

Limites d'exposition issues du NIOSH Pocket Guide, de l'OSHA 29 CFR 1910.1000 et des TLV de l'ACGIH.

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide solvant transparent et léger
Odeur	Solvant (acétone / ester / aromatique)
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	56-111 °C (plage du mélange : acetone 56 → toluene 111)
Point d'éclair	≈ -9 °C (16 °F), coupelle fermée — estimation pour le mélange ~1:1:1 acetone / ethyl acetate / toluene (déterminé par l'acétone) ; Classe IB, H225
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	~0.83

Solubilité	Miscible avec les solvants organiques courants ; partiellement miscible à l'eau (fractions acetone/ethyl-acetate)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible
Masse volumique	~0.83 g/mL

Les valeurs indiquées reflètent des données de référence spécifiques au produit. Les plages propres à chaque lot peuvent varier ; consulter le certificat d'analyse pour le lot expédié.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Flammes nues, étincelles, décharges électrostatiques, chaleur et températures supérieures à 43 °C (110 °F).
Matières incompatibles	Agents oxydants forts (réagit violemment avec l'acide perchlorique) ; acides forts ; bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11 Informations toxicologiques

Voir la section 2 pour la classification de danger SGH.

Voies d'exposition probables	Inhalation, contact cutané, contact oculaire, ingestion.
Symptômes	L'aspiration dans les poumons, par exemple lors de vomissements, peut provoquer une pneumopathie chimique potentiellement mortelle. Le contact avec les yeux provoque une irritation : rougeur, douleur et larmoiement. L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence, vertiges, maux de tête et nausées.
Effets différés et chroniques	Aucun effet différé ou chronique identifié au-delà de la classification de la section 2.
Mesures numériques de la toxicité	Aucune donnée disponible

Classification cancérogène

Organisme	Statut
IARC	Groupe 3 — inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme (Toluène ; agent CIRC : Toluène, vol. 47, 71).
NTP	Non inscrit comme cancérogène.
OSHA	Non inscrit comme cancérogène.

12 Informations écologiques

Écotoxicité	Données non disponibles. Éviter le rejet dans l'environnement.
Persistance et dégradabilité	Non disponible
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

Une fois mis au rebut, ce produit peut constituer un déchet dangereux inflammable (EPA RCRA D001, 40 CFR 261.21(a)(1) : point d'éclair inférieur à 60 °C ; les solutions aqueuses contenant moins de 24 % d'alcool en volume sont exclues). Le producteur du déchet doit établir la caractérisation finale du déchet dangereux.

14 Informations relatives au transport

US DOT (49 CFR)

Numéro ONU	UN1263
Désignation officielle de transport	Paint related material including paint thinning, drying, removing, or reducing compound (Acetone, ethyl acetate, toluene)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

Les classifications IMDG / IATA peuvent différer de celles du DOT américain. Vérifier la réglementation en vigueur avant toute expédition internationale.

15 Informations réglementaires

Les inscriptions réglementaires ne sont pas encore enregistrées dans ce système pour le numéro CAS de ce produit. Vérifier le statut d'inscription auprès des inventaires officiels des autorités avant de s'y fier.

Quantité à déclarer CERCLA (RQ)	Benzene, methyl- (CAS 108-88-3) — RQ 1,000 lb (454 kg); Acetic acid, ethyl ester (CAS 141-78-6) — RQ 5,000 lb (2,270 kg); Acetone (CAS 67-64-1) — RQ 5,000 lb (2,270 kg)

Les catégories de danger SARA 311/312 correspondent à la classification SGH de la section 2.

16 Autres informations

Date de révision	2026-11-12
Présentation	Format à 16 sections selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexe D), aligné sur le SGH Rév. 7.

Avertissement : Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.

Alliance Chemical, 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574. Cette fiche de données de sécurité est établie à partir des données réglementaires enregistrées pour ce produit.